

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE MASTER EN
« MAINTENANCE RESEAUX INFORMATIQUE
ET TELECOMS » DE SUP'INFO**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Cheikh Sarr, Président
- Pr. Ibrahima Niang, Membre
- M. Abdou Lô, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Novembre 2016

Table des matières

Introduction	4
1. Présentation de l'EPES et du programme évalué	5
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	8
3. Description de la visite	8
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup 10	
5. Points forts	16
6. Points faibles	16
7. Appréciations générales	16
8. Recommandations à l'établissement.....	17
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	17
10. Proposition de décision	18

Sigles et abréviations

MRIT : Maintenance Réseaux Informatique et Télécoms

EPES : Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur

CIAQ : Cellule Interne Assurance Qualité

BI : Bureau Insertion

PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche

PATS : Personnel Administratif et Technique de Service

LMD : Licence Master Doctorat

UE : Unités d'Enseignement

TD : Travaux Dirigés

TP: Travaux Pratiques

CS : Conseil Scientifique

CP : Conseil Pédagogique

CSP : Conseil Scientifique et Pédagogique

Introduction

Dans le cadre de l'évaluation des programmes informatiques des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur, un groupe de trois experts commis par l'ANAQ-Sup dirigé par le Pr. CheikhSARR s'est rendu en date du Mardi 31/05/2016 à SUP'INFO pour l'évaluation externe du programme de Master en Maintenance Réseaux Informatiques et Télécoms (MIRT).

Dès l'arrivée de la délégation des experts le matin à 09h00, elle a été reçue par M. Diop Administrateur Général du groupe SUPINFO, le coordonnateur des programmes, le coordonnateur du comité de pilotage de l'auto-évaluation, le responsable de la formation du Master MIRT, les responsables pédagogiques, avec qui elle a échangé sur les objectifs et le programme de la journée. Ensuite s'est tenue une séance de travail entre les personnes précitées et les experts de l'ANAQ-Sup. Le Président de l'équipe des experts a dans un premier temps rappelé les objectifs de la visite et l'esprit d'amélioration de la qualité des offres de formation pour l'enseignement supérieur dans lequel l'ANAQ-Sup a placé ces missions d'évaluation externe. Par la suite l'agenda de la journée et la méthodologie de travail de la journée ont fait l'objet d'une validation commune.

La séance d'entretien avec les autorités de l'établissement a débuté à 09h15 avec l'administrateur général de l'établissement qui a prononcé quelques mots de bienvenue à l'endroit de la délégation des experts et a effectué une présentation de l'établissement et notamment son catalogue de formation, ses agréments, des statistiques et la vision de l'établissement.

M. DATH, coordonnateur du comité de pilotage de l'auto-évaluation a présenté le programme d'études du MMIRT en présentant les objectifs généraux et spécifiques du programme de formation, les débouchés ainsi que la maquette de formation. Cette partie des discussions est l'objet de la section 1.

Après les discussions avec les responsables de l'établissement, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes que sont les enseignants, les personnels administratifs et les étudiants (cf. Tab 3 pour la liste complète des personnes interrogées). Par la suite, la délégation des experts a effectué la visite des locaux en rapport avec le Master MIRT. Enfin une restitution orale en présence de l'Administrateur Général de l'établissement

et de l'administration a bouclé la mission. Ceci a permis de faire ressortir les premiers éléments d'appréciation sur le programme du Master MIRT en termes de points forts, points faibles et d'aspects à améliorer sous forme de recommandations. Une liste complémentaire d'éléments de preuve a été demandée (cf. Tab2).

La mission d'évaluation sur site a pris fin aux environs de 17h00.

1. Présentation de l'EPES et du programme évalué

1.1 Présentation de l'EPES :

SUP'INFO est un Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur (EPES), laïque et apolitique, doté d'une personnalité juridique (SARL) agréé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur sous les visas :

- n°0020/AG/ME/DES du 01 JUILLET 2005 (Autorisation d'exercer) ;
- n° 0020/AG/ME/DES du 26 MARS 2008 (Agrément définitif).

Au départ de la création du Groupe SUP'INFO en 1992 et jusqu'en décembre 1995, l'ensemble des activités du Groupe concernait :

- l'assemblage et la vente d'ordinateurs personnels (PC) ;
- la maintenance et les réseaux informatiques ;
- l'expertise informatique et le développement d'applications informatiques ;
- la formation professionnelle continue en informatique.

Par la suite, l'activité de formation s'est déployée et a donné naissance à un Institut Supérieur d'Informatique et de Gestion / Management sous la dénomination de groupe SUP'INFO. Le groupe SUP'INFO a développé deux pôles de formation qui sont :

- ✓ SUP'INFO, sis à la rue Huart x Aristide Le Dantec, sous le sigle « INTERNATIONAL I.T. ACADEMY OF DAKAR » qui abrite les formations en Informatique et en Gestion.
- ✓ SUP'IMAX, sis à la Biscuiterie, Avenue Bourguiba désigné comme « INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS ET METIERS DU NUMERIQUE » dédié au Multimédia, à l'Audiovisuel et à la Communication.

L'établissement compte environ 1200 étudiants pour l'année académique 2015-2016 sur le deux campus. 97.5% des intervenants en qualité de professeurs sont issues des entreprises. Les formations sont donc très fortement orientées vers la professionnalisation.

1.2 Présentation du programme évalué :

La présente évaluation a porté sur le programme de Master en Maintenance Informatique Réseaux et Télécoms (MIRT). Ce programme est dispensé au sein du groupe SUP'INFO. Le master qui dure deux années (M1 et M2) fonctionne suivant le système LMD. Le programme est proposé sans interruption depuis l'année académique 2008-2009 et a sorti huit (08) promotions dont trois (03) après la révision du programme de master en 2011.

Il est important de noter que ce programme a déjà subi une évaluation externe en Juin 2015 et qu'à l'issue de cette procédure l'accréditation avait été refusée.

La formation a une forte orientation professionnelle. Elle constitue la suite logique du programme de formation de Licence en Maintenance Informatique Réseaux et Télécoms. Il est important de noter que le programme se déroule exclusivement en cours du soir.

Néanmoins les promotions sont très faibles en terme d'effectifs (par exemple douze (12) étudiants pour l'année académique 2015-2016). Ceci s'explique par le fait que beaucoup d'étudiants sont insérés dès la Licence et ne poursuivent par leurs études en Master. Les mémoires sont encadrés par des enseignants intervenants dans le programme de formation. Il y a un stage professionnel crédité et un mémoire de fin de formation dans la maquette au semestre 10. Les experts ont recommandé de transférer le volume horaire des stages sous forme de TPE et non de CM.

Le stage professionnel et le mémoire de fin de cycle tels qu'ils apparaissent sur la maquette portent à confusion car certains étudiants ne font que l'un ou l'autre. Il faut donc réorganiser la maquette afin de faire ressortir le choix entre ces deux EC.

Une remarque des experts concerne le diplôme qui ne fait pas ressortir la spécialité : « Maintenance Informatique Réseaux et Télécoms ». Les experts ont donc recommandé de rendre cohérent les informations sur le diplôme et la spécialité de la formation.

Une réorganisation de l'appellation du programme selon le LMD pourrait être :

Domaine : Sciences et Technologies

Mention : Réseaux et Télécommunications

Spécialité : Maintenance Informatique Réseaux et Télécoms

Le programme est structuré selon le format LMD réparti en quatre (04) semestres (de S1 à S4). La nomenclature des UE et des EC suit le format classique du LMD. Les experts ont tout de même fait des remarques sur le découpage des UE qui n'est pas cohérent ainsi que leur agencement sur les quatre (04) semestres. Le semestre 9 possède beaucoup trop d'éléments constitutifs (treize) et les experts ont recommandé de les réduire pour les transférer sur d'autres semestres moins encombrés. Il y a aussi un déséquilibre entre les crédits des UE. Par exemple, au Semestre 8, l'UE RTSEC 481 possède 24 crédits.

Pour une meilleure lisibilité des programmes, les UE pourraient être redécoupées afin de faire ressortir trois grandes spécialités : Informatique – Réseaux et Services – Télécommunications.

La part du TPE représente globalement le quart (1/4) du volume horaire total ce qui n'est pas conforme au décret sur le LMD. Les 3/4 restants sont attribués aux enseignements en présentiel (Cours, TD/TP). La maquette précise clairement pour toutes les UE la répartition entre CM, TD/TP et les crédits associés à chaque UE.

Dans le programme de formation présenté le volume affecté aux CM est beaucoup plus important que celui des TD/TP. Cependant, la discussion a fait ressortir que les CM sont déroulés généralement sous forme de TD/TP. Les experts ont donc recommandé de rééquilibrer le volume horaire entre CM et TD/TP sur la maquette du programme.

La maquette possède une EC correspondant à l'enseignement de l'anglais au semestre 9 dissout dans une EC dénommé « Techniques de communication ». Les experts ont fortement recommandé de remédier à cette situation en introduisant l'enseignement des langues et surtout de l'anglais dans le programme de formation au moins au niveau de chaque année.

Tous les étudiants du M2 font un mémoire que ce soit dans un cadre académique ou dans le cadre d'un stage en entreprise. Les soutenances se font devant un jury composé d'enseignants de la spécialité. Les experts ont recommandé la présence d'enseignants de rang A pour la présidence des jurys de Master afin d'être conforme au décret sur le LMD pour les Master.

Les experts ont recommandé de mettre en place des mécanismes pour le suivi des diplômés et ceci est une faiblesse déjà évoquée dans le rapport d'auto-évaluation.

L'organigramme tel que présenté dans le rapport fait ressortir l'Administration Générale comme l'entité supra dominante. Il est donc recommandé de le réorganiser afin de rendre

autonome le CSP et la CIAQ par rapport à l'Administrateur Général, remarque qui avait déjà été faite lors de la première évaluation externe.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation mis à notre disposition par l'ANAQ-Sup (en version numérique) comporte 35 pages hors annexes.

Concernant la forme du document, le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup.

Le document est clair, bien structuré et répond aux différents champs et standards du référentiel programme. Cependant, certaines réponses sont parfois assez courtes et évasives et il serait plus intéressant de les développer en présentant des statistiques quantifiables.

Les objectifs de la formation, les compétences visées ainsi que les débouchés ressortent clairement dans le rapport d'auto-évaluation.

Le champ d'évaluation 3, en rapport avec la pédagogie du programme et qui concerne les curricula et les méthodes didactiques montre que le programme de MMIRT est bien structuré, les méthodes d'enseignement sont adéquates. Cependant, l'établissement gagnerait à appliquer totalement les principes du système LMD. C'est ainsi que le découpage en UE doit être revu afin de faire ressortir les UE en rapport avec l'Informatique, les Réseaux et systèmes et les Télécoms.

Néanmoins, le rapport est autocritique et soulève aussi bien les points forts que les points à améliorer sans complaisance et propose des perspectives d'amélioration.

3. Description de la visite

➤ *Organisation et déroulement de la visite*

Le tableau ci-dessous donne le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

<i>Horaires</i>	<i>Activités</i>
09h 00 – 09h 30	Arrivée de la délégation des experts
09h 30 – 11h 30	Discussions avec les responsables du programme (Administrateur

	Général, Directeur des études, Responsable de service etc.)
11h 30 – 14h 00	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
14h 00– 15h 00	Pause-déjeuner
15h 00 – 16h 00	Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, etc.)
16h 00 – 16h 30	Réunion d’harmonisation entre les experts
16h 30– 17h 00	Restitution orale des premiers éléments d’appréciation

Concernant la visite de locaux, elle a été effectuée de 15h00 à 16h00. Les lieux visités en rapport avec le programme de MMIRT les suivants :

- Trois (03) salles de cours qui peuvent aussi faire office de salle informatique ;
- Une (01) cafétéria ;
- Une (01) salle pour les certifications ;
- Le service de la scolarité
- Une salle (01) pour les services pédagogiques ;
- La salle pour les équipements réseaux ;
- Un (01) espace ouvert pour les présentations.

➤ ***Appréciation de la visite des locaux***

La visite des locaux du programme de MMIRTs’est déroulée en compagnie de M. COLY responsable de la formation du Master MIRT. Les personnels présents lors de cette visite aux différents postes de travail ont répondu aux préoccupations et questions des experts évaluateurs externes.

Le sentiment général qui se dégage est que le programme de MMIRT possède des infrastructures en nombre suffisant par rapport aux effectifs actuels qui sont relativement faible. Ces infrastructures sont mutualisées avec les étudiants des autres programmes. Les normes d’hygiène (salle de toilettes insuffisantes, pas de séparation des toilettes hommes et des toilettes femmes) et de sécurité (extincteurs, issues de secours) ne sont pas totalement fonctionnelles à l’heure actuelle. La disposition actuelle des bâtiments ne permet pas une évacuation rapide en cas de nécessité car nous n’avons pas remarqué la présence d’issues de

secours. Il manque des salles de travaux pratiques ou de laboratoires d'expérimentation pour le programme de formation (l'argument donné par l'administration est que tous les étudiants possèdent leurs propres ordinateurs portables pour les travaux pratiques).

L'établissement pourrait être amélioré avec des signalétiques au niveau de certaines salles de cours et bureaux avec plus de repères pour orienter les visiteurs et permettre de retrouver facilement certains locaux.

Nous notons également l'absence d'une bibliothèque physique ou d'abonnement à des bibliothèques numériques pour les étudiants.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Le programme du MMIRT gagnerait à être mieux structuré pour être totalement en conformité avec le système LMD et en adéquation avec les standards internationaux. Les étudiants sont dans des bonnes conditions de travail. Cependant il n'y a pas de salle informatique avec des machines dédiées. Les étudiants utilisent leurs propres machines et cela peut parfois poser des problèmes de disponibilité.

Le programme de la MMIRT n'est pas cohérent dans son ensemble avec une désarticulation des UE, et un déséquilibre sur les semestres. De plus, l'enseignement des langues dans le programme de formation n'est effectué qu'au semestre 8.

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé
Le programme de MMIRTest déroulé au sein du groupe SUP'INFO. Ce programme est proposé depuis l'année académique 2008-2009 sans interruption et un certain nombre de promotions sont déjà sorties.
Appréciation globale sur le standard : <u>Atteint</u>

Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Les objectifs de la formation dispensée cadrent bien avec les orientations de l'établissement tel que rappelé dans la présentation de l'établissement.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

L'implication des professionnels ne se fait pas de manière formalisée à travers des accords-cadres ou des conventions de partenariat avec des entreprises mais plutôt de manière informelle. Les professionnels qui constituent 97.5% du corps professoral interviennent en qualité de vacataire. Cependant, l'implication des professionnels dans la gestion pédagogique du programme nous semble limitée.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

SUP'INFO dispose d'une CIAQ, et d'un CSP comme organe de gouvernance académique. Il faut noter l'absence d'un manuel de procédures, d'un organigramme non conforme aux standards et l'absence d'un plan stratégique. Cependant la CIAQ est fonctionnelle et son coordonnateur a été changé depuis la dernière évaluation externe de 2015.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le programme de la MMIRT a été en grande partie élaboré ou révisé par les enseignants du département. Il ne nous est pas apparu clairement quels sont les organes de validation ou de modification des programmes de formation et l'implication des PER dans ses organes. L'implication du CSP semble très faible dans les décisions à caractère pédagogique.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Les mesures d'assurance qualité sont prises en charge par le CIAQ. Des mécanismes d'assurance qualité comme des évaluations des enseignements sont mis en place mais pas toujours de façon formalisée. L'évaluation est exploitée par le responsable pédagogique et un retour à l'enseignant est fait uniquement au cas où des manquements graves sont constatés après exploitation de l'évaluation.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette du programme ne répond pas aux standards LMD pour plusieurs raisons :

- Déséquilibre dans le poids (crédits) des UE dans un même semestre
- Le découpage en UE n'est pas cohérent
- Certains semestres sont beaucoup plus chargés que d'autres en termes d'EC
- La part de TPE dans la maquette n'est pas conforme aux décrets sur le LMD

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Bien que le programme d'études respecte dans les grandes lignes les objectifs déclinés dans le projet pédagogique, sa mise en œuvre ne respecte pas les grands standards du LMD. De plus nous avons constaté que le libellé des EC sur la maquette n'était pas conforme au cahier de texte qui nous a été présenté.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes académiques sont réglementées et publiées dans le règlement intérieur qui est largement partagé.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le taux de réussite avoisine les 100% au cours des dernières années et les redoublements sont des cas rares. Les effectifs réduits permettent aux enseignants un suivi plus particularisé pour chaque étudiant. La présence de conseillers pédagogiques renforce l'assistance envers les étudiants

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Le corps enseignant est composé en grande partie (97.5%) de professionnels du secteur. Malgré tout il faut noter l'absence d'enseignant de rang A pour ce programme de formation.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Les activités comme la recherche, l'expertise sont laissés à l'appréciation de l'enseignant. Les enseignants interviennent uniquement dans le cadre de vacation. Ce standard n'est pas pertinent pour la formation du MMIRT.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Il n'y a pas de programme spécifique de mobilité des PER et la plupart interviennent juste dans le cadre de vacation.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 5 : Étudiants

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont bien précisées à travers des prospectus ou publiés sur le site web de SUP'INFO. De plus, chaque début d'année, l'établissement fait des spots publicitaires à la radio et dans les journaux pour le recrutement de nouvelles cohortes d'étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Il n'y a pas de mesures discriminatoires aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Seul le mérite est le point de distinction entre étudiants.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.03 : La mobilité des étudiants est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Il n'y a pas de programme de mobilité spécifique des étudiants du MMIRT avec d'autres institutions universitaires. Il faut noter que la non-conformité de la maquette par rapport aux standards du LMD peut être un frein en cas de mobilité vers d'autres structures.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiants.

LeMMIRT possède des effectifs réduits permettant de fournir un encadrement adéquat. Cependant les ratios d'encadrement ne nous ont pas été fournis dans le rapport.

Appréciation globale sur le standard : Atteint

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiants dans le milieu du travail.

Il manque un mécanisme formel de suivi des alumnis ou bien la présence d'un Bureau faisant la relation avec les entreprises. Cette relation avec le monde du travail se fait en partie grâce aux enseignants qui sont des professionnels du secteur.

Appréciation globale sur le standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

La MMIRT dispose d'infrastructures pédagogiques (salles de cours) en quantité suffisante par rapport aux effectifs réduits et dans un cadre harmonieux. Cependant, il est à noter l'absence d'une bibliothèque physique ou numérique et de salles de TP équipés d'ordinateurs car les étudiants disposent tous d'ordinateurs. Nous n'avons pas noté la présence d'équipements pour la spécialité en Télécoms (justes de logiciels de simulation).

Appréciation globale sur le standard : Atteint

5. Points forts

A la lumière du rapport d'auto-évaluation et de la visite des experts, les points forts suivants ont été relevés :

- La présence d'une instance de gouvernance académique notamment le CSP ;
- un corps enseignant qualifié du point de vue technique qui s'approprie la vision de l'école et qui sont pour la plupart des professionnels ;
- l'existence d'académies permettant la préparation de certifications professionnelles qui est un atout supplémentaire ;
- la présence de conseillers pédagogiques pour aider à la gestion pédagogique et administrative des filières et faire le lien entre administration et étudiants ;
- un cadre de travail agréable avec des locaux ouverts facilitant les échanges.

6. Points faibles

Les points faibles suivant ont été soulignés :

- La non application totale du système LMD dans le programme ;
- La maquette non conforme au format LMD ; particulièrement le découpage des UE, le déséquilibre des semestres, l'incohérence des EC, la part de TPE faible, etc.
- Peu de réunions statutaires du CSP pour la prise en compte des questions académiques (échanges le plus souvent par mails selon l'administrateur général) ;
- Le faible taux d'enseignants de rang A habilités à enseigner ou présider des jurys de soutenance dans un programme de master ;
- Pas de concordance entre le nombre d'étudiants annoncés dans le rapport et les effectifs constatés sur le cahier de texte ;
- Pas de concordance entre l'appellation des EC sur la maquette et ceux répertoriés dans le cahier de texte.

7. Appréciations générales

Notre évaluation externe a porté sur le programme d'études sanctionné par le diplôme de Master MIRT préparé au sein du groupe SUP'INFO. Le programme d'études du MMIRTn'est pas conforme aux normes du système LMD et gagnerait à être mieux structuré pour une meilleure lisibilité. Les experts n'ont pas eu d'informations concernant les taux d'insertion des anciens diplômés ce qui aurait permis de juger l'employabilité à l'issue du programme.

L'équipe académique et pédagogique est de bonne qualification et en nombre suffisant avec une réelle motivation que nous avons pu constater lors de nos entretiens. Les équipements pédagogiques sont appropriés pour la spécialité Réseaux mais pas en Télécoms. L'absence d'accès à une bibliothèque physique où à des bibliothèques numériques en ligne est à palier rapidement. La capacité d'accueil est suffisante à l'heure actuelle vis-à-vis du faible effectif du MMIRT mais devrait être améliorée pour prendre en charge les projets de montée en puissance dans les années à venir avec l'augmentation constante des étudiants.

8. Recommandations à l'établissement

- Suivre les recommandations faites lors de la précédente évaluation de Juin 2015 ;
- rendre cohérent l'appellation sur le diplôme et celle sur les documents mis à notre disposition (parfois on parle de maintenance et d'autres fois d'administration) ;
- revoir la structuration globale de la maquette pour mieux l'adapter au format LMD ;
- introduire des UE optionnelles afin de mieux équilibrer la maquette ;
- appliquer le système LMD et mieux sensibiliser les étudiants ;
- mettre en place un manuel de procédures et procéder à sa validation par les instances adéquates ;
- booster l'enseignement des langues et plus spécifiquement l'anglais chaque année ;
- systématiser l'évaluation des enseignements et faire des feedback aux enseignants ;
- faire mieux connaître la cellule assurance qualité et ses activités ;
- revoir l'organigramme afin de mieux situer la position de la CIAQ et du CSP ;
- recruter des professeurs de rang A comme professeurs associés pour le programme (en application du décret LMD sur les Master, pour par exemple la présidence des jurys).

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

L'ANAQ pourrait mettre en place un dispositif de suivi périodique en relation avec l'établissement pour la correction des faiblesses et le relèvement progressif de la qualité des enseignements par rapport au référentiel des programmes d'études. De plus, l'ANAQ pourrait mettre en place des formations pour les cellules internes assurance qualité afin d'inculquer aux établissements la culture d'assurance qualité.

L'ANAQ devrait adopter les domaines disciplinaires et les mentions des diplômes comme le CAMES et faire une bonne communication en direction des établissements d'enseignement supérieur et leur préciser que c'est la spécialité/filière qui est variable d'un établissement à un autre et non le domaine et la mention qui devraient fixées.

10. Proposition de décision

Au vu du rapport d'auto-évaluation du programme d'études de MMIRTdu groupe SUP'INFO, de la visite effectuée sur le site et des réponses apportées par l'équipe de direction aux conclusions du rapport provisoire, les experts évaluateurs externes ont décidé d'un commun accord :

ACCRREDITATION REFUSEE

Annexes

1. Liste des éléments de preuves consultés

Nous avons demandé, obtenu et vérifié les pièces complémentaires dont la liste est indiquée dans le tableau 2. Dans l'ensemble, les pièces reflètent de façon assez cohérente la substance de leurs objets.

Tableau 2 : Liste des éléments de preuves complémentaires vérifiés.

Désignation
Contrat des professeurs
Exemplaire de mémoires de Master
Document d'orientation stratégique
Contrat de travail
Relevés de notes
Exemple d'attestation de réussite
Procès-verbal de soutenance des jurys
Syllabus des EC du programme du MMIRT
Contrat de travail des enseignants permanents et vacataires
Fiche d'évaluation des enseignements par les étudiants
CV des professeurs
Registre de présence
Dossier de transmission diplômes pour signatures DGES
Contrats des professeurs
Supplément au diplôme
Exemple de relevé de notes
Programme de formation du MMIRT
Liste des membres du CSP
Décision portant nomination du CSP et de la CIAQ

2. Liste des personnes rencontrées

Lors des entretiens avec les enseignants, les PATS et les étudiants, les personnes rencontrées sont indiquées dans le tableau 3.

Tableau 3 : Liste des personnes interrogées lors des entretiens.

Prénom	Nom	Corps	Diplôme/Grade / Niveau
Responsable de l'établissement			
Didier	DIOP		Administrateur général
Birame	DIOUF		Responsable pédagogique
Lamine	BARRO		Conseiller pédagogique
Alioune	NDIAYE		Conseiller pédagogique
Mamadou	DIALLO		Conseiller pédagogique
Cheikh Ahmadou Bamba	DATH		Coordonnateur CIAQ
Léon	COLY		Coordonnateur des programmes de Master
Personnel enseignant (PE)			
Amadou	TALL	PE	Mathématiques – Informatique
Ousseynou	SECK	PE	Services réseaux et VoIP
Landing	DIATTA	PE	Mathématiques
El Hadj Mor	DIAW	PE	Technologies JAVA
Pape Baba	FALL	PE	Bases de données
Assane	SECK	PE	Développement des applications mobiles
Personnel administratif (PA)			
Seynabou	SENGHOR	PA	Assistante de direction
Fabienne	COMTE	PA	Service scolarité
YayeKaba	DIOP	PA	Assistante de direction
Alioune	NDIAYE	PA	Conseille pédagogique – Responsable des

			filières Informatique de gestion
Mamadou	DIALLO	PA	Conseiller pédagogique – Responsable des filières Maintenance Réseaux
Alioune Badara	SYLLA	PA	Responsable service technique
Denis	NIANKOBY	PA	Comptable
Lamine	BARRO	PA	Conseiller pédagogique
Etudiants(ET) du programme			
Diarra	DIOP	ET	M2 – MIRT option Sécurité et Réseaux
Ousmane	COLY	ET	M2 – MIRT option Sécurité et Réseaux